

Rechargement du chemin dit "Le Bon Lure"

Le Conseil municipal,

Attende que le Chemin du Bon Lure est impraticable et que ce

rechargement serait nécessaire. Demande à M. le Prefet une subvention,

et vote à ce sujet 16000 sur les ressources ordinaires de la Commune.

Le Maire, *[Signature]*